
Conférence du désarmement

3 mars 2010

Français

Compte rendu définitif de la mille cent soixante-quatorzième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mercredi 3 mars 2010, à 15 h 10

Président: M. Mikhail Khvostov (Bélarus)

Le Président (*parle en russe*): Je déclare ouverte la 1174^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Je voudrais aujourd'hui donner la parole à notre hôte distingué, Secrétaire d'État au Ministère roumain des affaires étrangères, S. E. M. Bogdan Aurescu. Avant cela, permettez-moi de vous rappeler que la Roumanie a été l'un des premiers membres de cette institution que nous appelons aujourd'hui avec fierté la Conférence du désarmement. Je vous rappelle également qu'en 1959, lorsque les Gouvernements de la Grande-Bretagne, de l'URSS, des États-Unis d'Amérique et de la France ont d'un commun accord décidé d'établir le Comité des dix puissances sur le désarmement, la Roumanie a adhéré à cet organe en qualité de membre de plein droit, et que depuis ce temps elle participe activement aux discussions multilatérales sur toutes les questions relatives au désarmement. Excellence, je vais maintenant vous donner la parole.

M. Aurescu (Roumanie) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, comme je participe à la Conférence du désarmement pour la première fois, permettez-moi de faire part de mon honneur et de ma satisfaction de pouvoir m'adresser à cette vénérable institution.

Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général de la Conférence et son précédent Président de m'avoir aimablement invité à prendre la parole devant cette assemblée distinguée et faire remarquer que la Roumanie s'associe à tous ceux qui demandent une revitalisation de cette instance unique dans le domaine des négociations sur le désarmement et la non-prolifération.

Permettez-moi de vous féliciter, Monsieur le Président, pour avoir accepté la responsabilité de la présidence actuelle, et de vous assurer que la Roumanie appuie pleinement le travail que vous accomplissez au service de la Conférence. Je souhaite à tous les présidents du P6 beaucoup de succès dans leurs efforts visant à faire progresser les travaux de la Conférence en 2010.

Cette année, les initiatives multilatérales en matière de désarmement et de non-prolifération s'annoncent assez bien. La Conférence du désarmement devrait tirer parti de l'environnement international actuel, qui semble beaucoup plus favorable à la poursuite des efforts de désarmement nucléaire qu'il ne l'était ces dernières années. Il est certain que les négociations sur le désarmement ne peuvent pas apporter des réponses et fournir des solutions miraculeuses à tous les problèmes. Toutefois, la Conférence a les moyens d'exercer une influence beaucoup plus grande dans son domaine de compétence. Il s'agit là d'un défi pour la Conférence, pour les États membres et, sans nul doute, pour leurs représentants réunis ici.

Il est regrettable que la Conférence du désarmement n'ait pas réussi à entreprendre des travaux de fond en 2009 malgré les progrès enregistrés cette année-là. Je crois que tous les États membres sont d'avis que la Conférence doit éviter de piétiner en 2010.

L'environnement international actuel dans les domaines du désarmement et de la non-prolifération nucléaires devrait inciter la Conférence du désarmement à reprendre sa fonction d'instance de négociation. Si elle ne le fait pas, elle risque de perdre sa crédibilité. Il se pourrait alors que les États s'en éloignent et aient recours à d'autres moyens de négociation d'accords internationaux sur le désarmement, ce qui, me semble-t-il, n'est dans l'intérêt de personne.

La Roumanie partage entièrement les avis exprimés à la Conférence du désarmement par le représentant de l'Espagne au nom de l'Union européenne. Je voudrais maintenant faire quelques observations succinctes en qualité de représentant de mon pays.

La Roumanie est très attachée au système multilatéral d'instruments internationaux de désarmement et de non-prolifération mis en place aux échelons mondial et régional et

continuera de s'acquitter consciencieusement de ses obligations en vertu des instruments juridiques existants auxquels elle est partie. La politique de mon pays en ce qui concerne la maîtrise des armements, la non-prolifération et le désarmement constitue une composante majeure de sa politique en matière de sécurité et de défense.

À cet égard, la Roumanie apporte un soutien ferme à la Conférence en tant que principal lieu d'examen des questions nucléaires et continue d'apprécier son action en faveur de la paix et de la sécurité internationales. Elle aborde la présente session annuelle en espérant vivement que des progrès seront faits pour aller de l'avant en ce qui concerne les travaux de fond.

La délégation roumaine appuie l'adoption au plus tôt d'un programme de travail, ce qui permettra à la Conférence de se consacrer de nouveau à son mandat de négociation. La Conférence doit tirer parti des progrès réalisés l'année dernière et s'appuyer sur le programme de travail adopté unanimement en mai 2009. Nous sommes tous conscients que ce programme n'est pas une fin en soi, mais simplement un instrument qui devrait permettre à la Conférence de remplir sa fonction d'instance multilatérale unique dans le domaine du désarmement.

L'une des principales tâches de la Conférence est la négociation d'un traité d'arrêt de la production de matières fissiles, qui rendrait le processus de désarmement nucléaire irréversible. La Conférence doit engager des négociations sur ce type d'instrument, pour lequel elle est de loin l'instance la mieux placée compte tenu de sa composition et de ses compétences. Le Gouvernement roumain considère que le commencement de ces négociations représente l'étape logique suivante sur la voie du désarmement nucléaire et de la prévention de la prolifération des armes nucléaires. Aux fins du désarmement, il est indispensable que tous les membres de la Conférence manifestent leur volonté politique de mener ces négociations.

Outre l'ouverture immédiate de négociations sur un traité d'arrêt de la production de matières fissiles, l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires est une composante essentielle des efforts internationaux menés en commun pour prévenir la prolifération des armes nucléaires et mettre en œuvre le désarmement nucléaire. Mon gouvernement déplore que cet instrument ne soit toujours pas entré en vigueur plus de dix ans après avoir été ouvert à la signature.

La Conférence doit également s'intéresser en priorité aux activités menées dans l'espace. À l'heure de la mondialisation, l'espace devrait être utilisé exclusivement à des fins pacifiques. Dans cette optique, il est nécessaire de mener des discussions approfondies sur la sécurité et la prévention d'une course aux armements dans l'espace. La délégation roumaine espère que les membres de la Conférence engageront en 2010 un débat ouvert et fructueux sur ces questions.

Si nous voulons avancer sur la voie de l'élimination complète des armes de destruction massive, comme l'envisage le Président Obama, nous devons unir nos efforts. En effet, nous avons tous une part de responsabilité dans la transformation de ce désir en réalité. Nous ne pouvons donc pas accepter que la prochaine Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) échoue. Afin de réussir, cette Conférence doit prendre en considération les trois composantes du Traité de façon structurée et équilibrée. Chaque composante englobe des aspects essentiels pour les intérêts nationaux des États parties.

La Roumanie continuera de faire en sorte que la Conférence des Parties chargée d'examiner le TNP débouche en 2010 sur des résultats concrets. Au vu des menaces récentes qui ont pesé sur le régime de non-prolifération nucléaire, elle a saisi chaque occasion qui se présentait aux plans bilatéral et multilatéral pour souligner combien il importait que tous les États parties au TNP honorent leurs engagements relatifs à la non-

prolifération. À cet égard, la Roumanie continue d'insister sur la nécessité de renforcer le système de garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Le succès à long terme de nos efforts de renforcement du régime de non-prolifération dépendra également de la volonté des puissances nucléaires de réduire leurs propres stocks d'armes nucléaires et de ne pas autant s'appuyer sur ces armes dans leurs doctrines militaires.

Permettez-moi de saluer à mon tour les négociations entre les États-Unis et la Fédération de Russie sur un nouveau Traité START. Si l'on parvenait à élargir et à renforcer les mesures de réduction des arsenaux nucléaires de façon irréversible, nous ferions un pas important sur la voie de l'élimination complète des armes de destruction massive.

Le désarmement et la non-prolifération nucléaires continueront d'attirer l'attention de la communauté internationale et de la Conférence du désarmement elle-même. Nous ne devons pas pour autant oublier les armes classiques. En ce qui concerne le processus relatif aux armes à sous-munitions, qui se déroule dans le cadre de la Convention sur certaines armes classiques, la Roumanie souhaite réaffirmer son appui aux efforts accomplis pour interdire ces armes dont les conséquences sont intolérables sur le plan humanitaire. Elle espère qu'un dialogue et des négociations constructifs pourront se poursuivre à Genève en vue de la conclusion d'un large accord sur une réglementation efficace de ces armes.

Il est grand temps pour la Conférence du désarmement d'apporter son concours à cette fin. La Conférence doit saisir la chance qui s'offre à elle de s'atteler sans délai à ses travaux de fond.

Le Président (*parle en russe*): Je remercie M. Aurescu pour son intervention, sa participation aux travaux de notre Conférence et les mots aimables qu'il a eus à l'endroit de la présidence. Je vais maintenant suspendre notre séance quelques minutes, le temps de raccompagner notre hôte hors de la salle du Conseil.

La séance est suspendue à 15 h 15; elle est reprise à 15 h 20.

Le Président (*parle en russe*): Nous reprenons la séance. Y a-t-il des délégations qui souhaitent prendre la parole aujourd'hui?

Je n'en vois pas. Nos travaux étant terminés pour aujourd'hui, je lève la séance.

Pardon, on me prie de vous signaler que demain, la séance plénière se tiendra à 10 heures comme cela a été annoncé précédemment. Nous y accueillerons la Vice-Ministre japonaise des affaires étrangères, S. E. M^{me} Chinami Nishimura.

Nous en avons maintenant terminé et je lève la séance.

La séance est levée à 15 h 25.